

Compte rendu de réunion de la commission Kmer Le mercredi 20.05.26 de 19H30 à 21H en visio.

Présents : Geoffroy SIBILEAU, Anne-Gaëlle HAUBOIS, Frédéric GILBERT, Pierre VAILLANT, Pascal MILLOT, Hugues DELANNOY

Animateur de la réunion : Geoffroy SIBILEAU

Compte-rendu : Hugues DELANNOY

Les stages

Stage de pagaie groenlandaise

Pierre et Pascal ont organisé un stage de deux jours sur le thème de la pratique de la pagaie groenlandaise, avec l'intervention éclairée de Marie-Pierre.

Succès pour ce stage dans les marennes d'Oléron avec 10 participants. Le thème était l'esquimautage, pagaie et rando. Deux des membres qui n'avaient jamais esquimauté ont réussi leur premier esquimautage en fin de week-end.

Stage sécurité (octobre)

3 contacts à présent. Préparation du format de stage en interne club La Rochelle. Accompagnement partiel de Geoffroy (partie en salle le samedi matin).

Stage perfectionnement (novembre)

Si le nombre de participants dépasse 6, il y aura deux groupes (dont un avec Geoffroy).

Rassemblement régional Kmer

Inscriptions : 24 inscrits à date, les 6 places extérieures sont complètes (par un seul club, peut être à compartimenter pour 2027 : 2 par club extérieur).

Autorisations : dossier à DDTM d'Arcachon en cours de constitution. Il est à la signature du comité régional. Dans les pièces annexes, déclaration des zones embarquement, demande d'autorisation à Arcachon pour embarquer sur les Arbousiers (en cours au service des sports), dossier natura 2000 réalisé.

Equipement nécessaire :

- Affiche/inscription : idem 2025
- Vidéo projecteur + écran : Geoffroy se renseigne et test à faire en réel cet été (Fred)
- Demande d'achat de matériel auprès du comité se traite courant juin.

Cadeau souvenir : T shirt – que mettre dessus ? le nom est KayAquitaine/KayaKitaine à tester et proposition logo (Hugues : kayak, pagaie groenlandaise)

Dossier port de La Rochelle

La lettre à l'intention de la direction du port a été soumise au comité régional pour envoi (mail et courrier courant mai). Frédéric est le contact repris sur cette lettre. Des réponses sont attendues pour l'été. Le comité se positionne en appui sur ce dossier.

Discussion sur la composition des membres de la commission KMER

A l'origine, la commission était là pour combler un vide entre les clubs, alors que de nombreuses actions avaient lieu.

Pour le lancement, il y a eu prise de contact en direct et un groupe de 6 personnes a été constitué.

L'avantage de ce type de démarrage était d'être dans l'action immédiate, en revanche, la légitimité est moins spontanée. Cet aspect d'élargissement a été traité 6 mois après avec un appel à candidature au sein du comité de la nouvelle Aquitaine. Enfin, un nouveau recrutement plus large a eu lieu en profitant du Rassemblement régional mer.

Le collectif vit et demande à trouver son rythme et à chacun de trouver sa place. De ce fait, plusieurs départs ont été constatés.

Fidélisation / intégration : La possibilité d'intervenir en stage ou ponctuellement aux activités de la commission est possible sans être membre à part entière. Cela permet aussi de faire rentrer « doucement » dans la commission le cas échéant. L'idée peut être institutionnalisée sous la forme d'une « équipe technique ». Se pose alors le sujet de son animation, prioritairement par le président de commission.

Le nombre : Etre un nombre limité (8 : le nombre idéal ?) permet d'aller plus vite et donne un plus long temps de parole à chacun. Par ailleurs, la pluralité des idées peut aussi générer des divergences qu'il faut gérer.

Le format resserré permettant des réunions efficaces et maîtrisées fait consensus au sein de la commission.

Le profil souhaitable est d'avoir une expérience significative dans le domaine associatif et dans la pratique du kayak de mer.

A court terme, la commission reste à 6 personnes, adjointe d'une équipe technique de 3 personnes. A échéance du prochain rassemblement, l'objectif serait de monter la commission à 8 et à 6 pour l'équipe technique.

Le fonctionnement de la commission avec une équipe technique sera officialisé à l'automne après constitution de l'équipe.

Cette commission étoffée pourra ainsi multiplier les actions / stage au niveau régional.

La question de l'ouverture à des personnes moins « qualifiées » (au sens de la fédération) mais possédant certaines expertises se pose. L'encadrement en binôme peut concilier les deux aspects.